

Présents :

- Mmes : BOYAT Sylvie, BOINNARD MORALLET Laurence, BOINNARD Nadine, VAUTHAY Eliane et ROSSET Erika.
- Mrs : MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël, COURRIER Fabien, BAUD Jérôme, et VULLIEZ Christian.

Excusés :

- Mrs BENOIT Stéphane et MENOUD Florian.

Ordre du jour :

- Intervention du comité de la montagne de Tréchauffé, membres de l'AFP de Tréchauffé,
- Décisions modificatives budgétaires,
- Délibération concessions caveaux (durée - coût),
- Délibération vente des coupes,
- Point sur la rentrée scolaire 2022/2023,
- Bilan financier de la cantine et du périscolaire pour l'année 2021/2022,
- Point sur les différents chantiers,
- Urbanisme,
- Motion de soutien au conseil d'administration de l'EHPAD de Saint-Jean d'Aulps,
- Point et organisation commission pour le projet d'aménagement le long du torrent,
- Point sur le dossier éclairage public, Proposition de solution alternative,
- Point sur la ressource en eau,
- Questions diverses.

1. Intervention du comité de la montagne de Tréchauffé, membre de l'AFP de Tréchauffé.

L'Association Foncière Pastorale est présentée par Mr Cyril GALLAY, président de l'AFP de la Forclaz - la Baume et Mme Catherine BOINNARD, trésorière et représentante de la montagne de Tréchauffé. Quatre administrés assistent à la présentation.

Ouverture de la séance.

La séance du conseil municipal est ouverte à 21h14. Elle est présidée par Jean Claude MORAND, maire de SEYTROUX. Mickael ROSSET est nommé secrétaire.

Mr le maire propose le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal pour approbation. Le compte rendu du conseil municipal du vendredi 19 août 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Décisions modificatives budgétaires.

Décision n°1 : transfère de 957 € du budget de la passerelle de chez les Meuniers vers le budget exhumation. Le conseil municipal délibère et approuve cette décision budgétaire à l'unanimité.

Décision n°2 : ouverture d'un chapitre sur les dégâts liés à la tempête qui a affecté les bâtiments. L'assurance verse 32188,80 € pour la couverture des travaux. Le conseil municipal délibère et approuve cette décision budgétaire à l'unanimité : 32188.80 € en recettes et 32188.80 € en dépenses.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DEPARTEMENT : HAUTE SAVOIE**
COMMUNE : SEYTROUX

L'an deux mille vingt-deux et le 16 septembre.

Le Conseil Municipal de la Commune de SEYTROUX dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la mairie, sous la présidence de M. MORAND Jean-Claude, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 13 VOTANTS Contre :

Nombre de membres présents : 11 Pour : 11

Nombre de membres votants : 11 Abstention :

PRESENTS :

Mmes : BOINNARD MORALLET Laurence, BOINNARD Nadine, BOYAT Sylvie, ROSSET Erika, VAUTHAY Eliane.

Mrs : BAUD Jérôme, COURRIER Fabien, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël, VULLIEZ Christian.

ABSENTS EXCUSES :

Mrs : BENOIT Stéphane, MENOUD Florian.

M. ROSSET Mickaël a été nommé Secrétaire.

OBJET : Décision modificative budgétaire n°1 _ BUDGET COMMUNAL

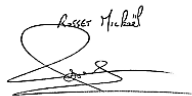
Désignation	Recettes	dépenses
R 127/2181 : Passerelle		957 euros
D14 / 2128 : Dossier exhumation	957 euros	

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, M. MORAND Jean-Claude



Le secrétaire de séance


Certifié exécutoire le
Transmis en Sous-Préfecture le
Affiché le**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****DEPARTEMENT : HAUTE SAVOIE**
COMMUNE : SEYTROUX

L'an deux mille vingt-deux et le seize septembre.

Le Conseil Municipal de la Commune de SEYTROUX dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la mairie, sous la présidence de M. MORAND Jean-Claude, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 13 VOTANTS Contre :

Nombre de membres présents : 11 Pour : 11

Nombre de membres votants : 11 Abstention :

PRESENTS :

Mmes : BOINNARD MORALLET Laurence, BOINNARD Nadine, BOYAT Sylvie, ROSSET Erika, VAUTHAY Eliane.

Mrs : BAUD Jérôme, COURRIER Fabien, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël, VULLIEZ Christian.

ABSENTS EXCUSES :

Mrs : BENOIT Stéphane, MENOUD Florian.

OBJET : Décision modificative budgétaire n° 2 _ BUDGET COMMUNAL

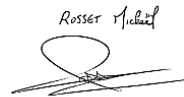
Désignation	Recettes assurance	Dépenses travaux
7788 – Produits exceptionnels	32 188.80 euros	
023 – Virement à la section d'investissement		32 188.80 euros
2188 – 125 Bâtiments divers		32 188.80 euros
021 – Virement de la section de fonctionnement	32 188.80 euros	

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, M. MORAND Jean-Claude



Le secrétaire de séance


Certifié exécutoire le
Transmis en Sous-Préfecture le
Affiché le**3. Délibération concessions caveaux (durée - coût).**

La commission cimetière s'est réuni pour fixer la durée et le montant de la concession. Il est proposé le montant de 300 € pour une concession de 30 ans.

Le conseil municipal délibère et approuve cette proposition à l'unanimité.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**DEPARTEMENT : HAUTE SAVOIE**
COMMUNE : SEYTROUX

L'an deux mille vingt-deux et le seize septembre.

Le Conseil Municipal de la Commune de SEYTROUX dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle d'animation, sous la présidence de M. MORAND Jean-Claude, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 / 09 / 2022

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres votants : 11

PRESENTS :

Mmes : BOYAT Sylvie, ROSSET Erika, VAUTHAY Eliane, BOINNARD Nadine, BOINNARD MORALLET Laurence.

Mrs : BAUD Jérôme, COURRIER Fabien, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël, VULLIEZ Christian.

ABSENTS EXCUSES : Mrs BENOIT Stéphane, MENOUD Florian.

M. ROSSET Mickaël a été élu Secrétaire.

OBJET : Cimetière de Seytroux – Concessions

Monsieur le Maire expose que les premières concessions d'une durée de 50 ans pour les caveaux sont arrivées à terme.

La commission propose pour les nouvelles concessions, une durée de 30 ans et un montant de 300 euros.

Décision :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la durée et le montant de la concession
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Le secrétaire de séance



Le Maire, MORAND Jean-Claude,



4. Délibération vente des coupes.

Proposition d'Etat d'Assiette pour la campagne 2023 : les coupes mises en vente à proximité du réservoir des Culées n'ont pas été honorées. L'ONF propose une vente en non soumis mise en concurrence sur pied.

Le conseil municipal délibère et approuve cette proposition à l'unanimité.

N° 2022/007/004
JCM

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT : HAUTE SAVOIE
COMMUNE : SEYTROUX

L'an deux mille vingt-deux et le seize septembre.
Le Conseil Municipal de la Commune de SEYTROUX dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle d'animation, sous la présidence de M. MORAND Jean-Claude, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 / 09 / 2022
Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 11
Nombre de membres votants : 11

PRESENTS :
Mmes : BOYAT Sylvie, ROSSET Erika, VAUTHAY Eliane, BONNARD Nadine, BONNARD MORALLET Laurence.
M. : BAUD Jérôme, COURRIER Fabien, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël, VULLIEZ Christian.
ABSENTS EXCUSÉS : M. BENOIT Stéphane, MENOUD Florian.

M. ROSSET Mickaël a été élu Secrétaire.

OBJET : Coupe de bois

Michaël VAUTHAY informe le Conseil Municipal que l'ONF remet en vente des coupes de bois non vendu l'an dernier, parcelle n°8.

Décision :

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- Approuve la proposition de l'ONF pour la vente
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Le Secrétaire de séance
Rosset Mickaël

Le Maire, MORAND Jean-Claude,



5. Point sur la rentrée scolaire 2022/2023 et bilan financier de la cantine et du périscolaire pour l'année 2021/2022.

Point sur la rentrée scolaire 2022 / 2023 :

Monsieur le Maire informe qu'un directeur a été nommé le 30 août 2022 pour la rentrée du 1^{er} septembre 2022.

Sylvie BOYAT informe le conseil municipal qu'une personne a été recrutée pour le renfort du périscolaire du soir et le ménage.

De plus, la cuisine centrale rencontre toujours des difficultés à recruter du personnel. La commune de Morzine a donc cherché un prestataire afin que les repas soient honorés, la commune de Morzine se charge de faire la livraison.

De ce fait, durant la semaine du 5 au 9 septembre, les repas n'ont pas été livrés, les enfants ont apporté leur repas et ils ont été encadrés par le personnel communal.

Depuis le lundi 12 septembre, la livraison des repas a repris.

Bilan financier cantine et périscolaire 2021 / 2022 :

Sylvie BOYAT présente au conseil municipal les bilans financiers de la cantine et du périscolaire pour l'année scolaire 2021 / 2022 :

Bilan Cantine :

Dépenses		Recettes
Cuisine centrale	33 116,70 €	33 198,80 €
Gramage	1 437,80 €	
Pain	679,78 €	
TOTAL	35 234,28 €	33 198,80 €

Reste 2035,47 € à la charge de la commune.

Durant l'année scolaire 2021/2022, 5 613 repas ont été facturés :

le coût d'un repas (dépense ÷ nombre de repas) est de 6,28 €.

La dépense pour l'encadrement des enfants durant les repas se monte à 15 808,62 €.
le coût total d'un repas (*dépense avec encadrement ÷ nombre de repas*) est de 9,09 €.

Coût total pour la commune (encadrement + solde repas) : 17 844,09 €, soit 3,18 € par repas.

Bilan Périscolaire :

- Périscolaire Matin :

Dépenses	Recettes
12 491,63 €	1 858,50 €

Un coût de 633,13 € reste à la charge de la Commune.

- Périscolaire Soir :

Dépenses	Recettes
8 081,82 €	10 976 €

Cette année, il y a bénéfice de 2 894,18 € : ceci s'explique par le renfort de conseillères (Éliane VAUTHAY et Sylvie BOYAT) quand le nombre d'enfants dépassait 30.

6. Point sur les différents chantiers.

Le Réseaux au Crêt suit son cours depuis 15 jours : réseau d'assainissement et gaine pour l'enfouissement du 20.000V.

Difficulté de communication avec l'architecte patrimonial en charge de la chapelle St Martin.

Difficultés à l'école pour lever les réserves vis-à-vis des assurances : le câble d'alimentation au sous-sol sera dévié pour ne pas passer dans la chaufferie.

7. Urbanisme.

Sylvie BOYAT informe le conseil municipal que, lors de la réunion du 26 août 2022, la commission a étudié : 1 DP et 1 PC.

De plus, 2 CUB sont arrivés par voie électronique : Monsieur le Maire va contacter les demandeurs, en effet, les dossiers sont incomplets.

8. Motion de soutien au conseil d'administration de l'EHPAD de Saint-Jean d'Aulps.

Faute de personnel de direction, les équipes peuvent se retrouver désorganisées et démotivées avec de probables conséquences pour les occupants. Les hôpitaux du Léman sont susceptibles de prendre la main sur la gestion. Une motion de soutien est organisée par le conseil d'administration de l'EHPAD pour préserver la gestion en local.

Le conseil municipal est favorable à cette motion de soutien à l'unanimité.

9. Point et organisation commission pour le projet d'aménagement le long du torrent.

Pour les Halles du pont Mollier, une fiche type de demande de subvention a été envoyée à la Région le 15 septembre. Mr le maire propose à nouveau aux élus un volontariat pour instaurer une commission d'étude destinée à alimenter et suivre le projet.

Michael VAUTHAY, Michael ROSSET, Fabien COURRIER, Erika ROSSET, Jérôme BAUD, Laurence BOINNARD MORALLET et Nadine BOINNARD sont volontaires pour constituer cette commission. Il est proposé de convier Mr Gilles DELERCE à la première réunion pour échanger et collecter les informations. La date du samedi 24 septembre à 10h30 est proposée sous condition de la confirmation de Mr Gilles DELERCE.

Mr le maire propose de convier Mme Aude MARULLAZ, vice-présidente à la culture à la CCHC, pour informer les élus sur les projets communautaires liés au patrimoine et à la culture.

10. Point sur le dossier éclairage public, Proposition de solution alternative.

La société SPIE de Thonon a obtenu le marché mais des études complémentaires sont en cours et remettent en cause la chronologie des travaux. La capacité technique permettant l'atténuation risque de ne pas être opérationnelle pour cet hiver. Dans le contexte d'augmentation du prix de l'électricité et la tendance à la sobriété énergétique, la question de la coupure se pose.

11. Point sur la ressource en eau.

Malgré les dernières pluies, les sources continuent à baisser.

12. Questions diverses.

40.000€ ont été attribués par le département pour le projet de pumptrack.

Laurence BOINNARD MORALLET aborde le projet de centre aéré pour les communes du bas de la vallée. Un sondage a été effectué auprès des parents d'élèves et fait apparaître que les parents de 22 enfants sont intéressés sur la commune.

13. Calendrier.

Vendredi 23 septembre à 14h30 : réunion de la commission impôts.

Samedi 24 septembre à 10h30 : réunion de la sous-commission halles du pont Mollier.

La séance est clôturée à 23h15.